AUTANT VOUS LE DIRE

ÉVIN-MALMAISON VEUT RÉCUPÉRER SON DÛ



Évin-Malmaison n'a pas fait une croix sur les 160 000 € dus par l'État pour 2018 correspondant à la compensation de l'abattement de taxe foncière accordé aux propriétaires concernés par le périmètre du PIG

Métaleurop. Elle n'est pas versée par l'État alors même qu'une loi de finances rectificative de 2016 l'y engage.
Une réunion au sujet des finances communales est programmée en préfecture dans les prochaines semaines. De son côté, la sénatrice Sabine Van Heghe (notre photo) a sollicité un entretien avec Gérald Darmanin lors de son passage à Calais vendredi dernier. Il aura finalement lieu avec le ministre chargé des relations avec les territoires Sébastien Lecornu.

Le sujet concerne aussi les communes de Noyelles-Godault et de Courcelles-les-Lens.

6217